avec de l'ammoniaque, de la benzine ou de l'esprit minéral. Chaque tache étant enlevée en particulier, vous étendez le tapis de toute sa longueur, vous répandez dessus des feuilles ayant servi à faire du thé et que vous aurez gardées pour cet usage. Ces feuilles doivent être légèrement humides.

Vous balayez alors le tapis avec un balai rude, en faisant courir en tous sens les feuilles de thé. Ce procédé a pour but de raviver les teintes.

Ainsi traitées, vos tapis seront nettoyés aussi bien qu'ils peuvent l'être, et, vous le voyez, ce n'est pas bien compliqué.

***

Je vais terminer en répondant aux jeunes nièces qui réclament mes conseils pour un bocal de poissons rouges, que, pour faire vivre en bonne santé les joyeux cyprins dans un aquarium, il faut observer rigoureusement les prescriptions suivantes :

Changer leur eau deux fois par semaine, leur donner tous les trois jours à manger quelques vers rouges, que l'on trouve chez les pisciculteurs; ne jamais leur offrir de miè de pain qui les étouffe; mettre des herbes dans leur bocal; enfin, précaution indispensable, ne pas remplir complètement le bocal s'il est sphérique, afin que la surface de l'eau en contact avec l'air soit assez grande.

Voilà, mes petites amies, tout ce que peut votre bonne tante, pour sauver vos pauvres poissons de la mort certaine qui les guettait, avec le régime meurtrier auquel vous les soumettiez.

TANTE ROSALIE.

LES 48 HEURES A ROUBAIX

Origine de la course. — Les engagés. — L'organisation de Paris-Roubaix à pied. — Les attractions

Cette grandiose épreuve de 48 heures, après avoir préoccupé depuis longtemps les gens du sport, force au fur et à mesure de son approche l'attention générale, *frappant l'imagination par son caractère presqu'invraisemblable.*

L'esprit s'arrête stupéfait devant un pareil tour de force et on se demande presque avec défiance s'il existe réellement des hommes capables de l'accomplir.

Et cependant, la vélocipédie a produit des hommes de cette trempe, l'expérience en a été faite en Amérique, peut-être un peu cruellement, et dans les 36 engagés de la course de 48 heures à Roubaix, on en trouve au moins quinze, connus, et capables sauf accident d'aller jusqu'au bout. Il convient d'ajouter à ceux-là ceux qu'on ne connaît pas et qui ont peut-être des aptitudes meilleures que les premiers pour un pareil genre d'épreuve.

La lutte dans un pareil champ de coureurs, dont nous publions la liste plus loin, devant être très vive, il est possible qu'on assiste, dans les 48 heures de Roubaix, à ce spectacle phénoménal de voir des hommes rester en machine pendant ce laps de temps, marchant sans aucun autre repos que celui de quelques minutes pour se faire masser !

Cette marche prolongée a quelque chose de plus extraordinaire encore sur piste que sur route.

En effet, la route présente au moins des accidents de terrain qui permettent un certain repos, des distractions, ne serait-ce que par les changements de pays traversés, mais cette piste toujours uniforme, ces barrières toujours les mêmes, ce rond perpétuel dont il semble que le coureur ne pourra jamais sortir, cela n'évoque-t-il pas un mortel ennui pour l'homme condamné à y tourner pendant 48 heures sans arrêt, et par suite une fatigue énorme et des défaillances morales !

Le sport, dans son esprit de recherche de la perfection dans les exercices physiques, peut justifier de pareilles épreuves, mais il est certain qu'elles ne doivent être réservées qu'à des hommes spécialement préparés : autrement ce serait une tuerie.

***

On sait que cette course de 48 heures est la plus importante qui ait jamais été organisée en Europe.

Les organisateurs en ont puisé l'idée dans la fameuse course de 6 jours qui s'est courue en Amérique l'hiver dernier et qui fit tant de bruit à la suite des accidents moraux dont furent victimes certains concurrents.

Des scènes regrettables et condamnées par tous les sportsmen marquèrent en effet cette épreuve.

On assista à ce singulier spectacle d'hommes ayant perdu toute raison dans leur interminable mouvement d'écureuil autour d'une piste minuscule pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, voulant descendre, fuir ce véritable lieu de supplice pour eux, et condamnés à marcher sous les menaces de leurs entraîneurs yankees qui les *remontaient* à coup de trop vigoureux massages !

Plusieurs concurrents devinrent tout à fait fous pour quelques jours, et beaucoup de nos lecteurs se rappelleront que Riviere lui-même, le grand stayer français, fut un moment dans un tel état de surexcitation qu'on le crut fou lui aussi et qu'il eut beaucoup de mal à démontrer qu'il n'en était rien.

A Roubaix, on n'a pas voulu s'exposer à de pareils excès et on a ramené la durée de cette grande épreuve à celle que l'expérience américaine a démontré comme possible et représentant l'extrême limite de ce que peuvent fournir les hommes dans des conditions normales.

On peut dire ainsi que les 48 heures de Roubaix seront le véritable critérium de l'effort humain dans la vélocipédie, *les hommes pouvant donner pendant ce temps le maximum de leurs moyens en jouissant de toutes leurs facultés physiques et morales.*

***

Les concurrents forment un formidable champ tel qu'on n'en vit jamais dans aucune épreuve sur piste.

La liste que nous publions ci-dessous contient à part Rivière tous les stayers les plus qualifiés pour remporter une semblable épreuve : Garin, Stéphane, Fréderick, Bertin, Meyer, Bobl, Williams, Foureau, Hunerbein ont fait assez leurs preuves pour être considérés comme les hommes les plus durs et les plus résistants qu'on connaisse. Mouchon, Béala, Vandersteuyft, Habert, Cristé, Pémicaud, Nemmi, sont qualifiés pour terminer la course et *parmi tous les autres, combien ne vaut-il pas s'en révéler ?*

En Amérique ce fut un illustre inconnu, Miller, qui gagna la course de six jours : n'en sera-t-il pas de même des 48 heures de Roubaix ? L'avenir nous l'apprendra; en tous cas, les voeux des Roubaisiens accompagneront dans cette gigantesque épreuve notre concitoyen Garin à qui ses qualités de vitesse, d'endurance et d'énergie donnent les plus grandes chances, mais qui aura en Stephane, Bertin, Fréderick et Robl de forts redoutables concurrents.

Maintenant que nous avons dit ce qu'est la course de 48 heures, il convient de parler de l'organisation qui est, on le conçoit, d'une extraordinaire importance et d'une *difficulté inouïe à tous points de vue.*

Le garage, le quartier des coureurs et la pelouse même du Vélodrome vont former un véritable campement *pour abriter la véritable armée de contrôleurs, de pointeurs, de commissaires de courses qui devra être mobilisée pour assurer la régularité de l'épreuve.*

Sur la pelouse de petites tentes qui lui donneront tout à fait l'allure d'un campement militaire seront installées par les principaux coureurs afin qu'ils s'y fassent soigner et masser quand ils voudront quitter la piste quelques instants, sans être forcés de traverser les tribunes.

On sait déjà qu'un puissant éclairage électrique, formé de 18 grandes lampes à arc, est en cours d'installation au Vélodrome avec un moteur à gaz de 30 chevaux.

La course pourra ainsi être suivie aussi nettement la nuit que le jour.

Pour parer à la monotonie possible de certaines heures de la course, des attractions vont être offertes au public le samedi soir, et les après-midi et soirées de dimanche et lundi.

Des installations spéciales seront établies pour ces attractions et selon leur nature soit au milieu de la pelouse, soit sur la tribune triangulaire du fond prolongée et convertie en scène.

Ces attractions ne sont pas encore absolument arrêtées au point de vue purement spectacle.

Mais au point de vue sportif, les administrateurs du Vélodrome ont eu l'heureuse idée de profiter des quarante-huit heures pour faire une épreuve destinée à un énorme retentissement et dont les dernières péripéties se dérouleront sur la piste intérieure pendant que les coureurs rouleront sur le ciment : il s'agit de *Paris-Roubaix à pied.*

Avec le concours du *Velo*, le Vélodrome de Roubaix organise en effet une course à pied de Paris à Roubaix, dotée de prix magnifiques dont 500 francs au premier et dans laquelle sont déjà engagés les plus célèbres marcheurs de France, Ramogé, Peguet, les vainqueurs de Paris-Belfort, l'épreuve organisée en 1892 par le *Petit Journal.*

Les marcheurs partiront de Paris le samedi soir, pour arriver ici le lundi au Vélodrome où ils auront à terminer le parcours par cinq kilomètres de piste.

Des courses à pied avec sauts de haie, etc., dans lesquelles sont engagés tous les spécialistes de la capitale, auront lieu aussi le dimanche et le lundi.

Avec les sensationnelles attractions que nous pourrons bientôt faire connaître, on voit que le Vélodrome va offrir, pendant les fêtes de la Pentecôte, en même temps qu'un grandiose et impressionnant spectacle, des distractions de toutes sortes qui ne permettront pas une minute d'ennui.

C'est une entreprise énorme et dont aucun établissement en France n'a jamais pu donner l'équivalent.

Il a fallu l'audace des administrateurs du Vélodrome, encouragée par les faveurs du public, toujours prêt à applaudir aux heureuses initiatives pour la rendre possible.

Elle aura un retentissement plus considérable que les *courses de* laureaux et amènera certainement ici, pendant les deux jours de Pentecôte, une foule considérable d'étrangers.

On attend surtout une quantité innombrable de cyclistes qui profitent de ces deux jours de fêtes pour diriger une excursion sur Roubaix et venir voir ici une épreuve à laquelle aucune autre ne saurait être comparée puisque, nous l'avons déjà dit, elle est la première du genre en Europe.

Ci-dessus liste complète des engagés pour les 48 heures :

1, Reitnop, Paris ; 2, Smith, id. ; 3, Béala, Château du Loir ; 4, Monachon, Paris ; 5, Meyer, Dieppe; 6, Dieudonné-Collignon, Liège ; 7, Frédéric, Paris ; 8, Foureau, id. ; 9, Robl, Mannheim ; 10, Vandersteuyft, Ypres ; 11, Amor Victory, Louvain ; 12, Van Mol, id. ; 13, Williams, Paris; 14, Oscar Hunerbein, Verviers ; 15, Mathieu Quoidbach, Verviers ; 16, Léon Grunewald, Lille ; 17, Habert, Lourbron.

18, Hamy, Paris; 19, Habert, id.; 20, Milloche, id.; 21, Auguste Renvier, id.; 22, Bertin, Marmande; 23, Simary, Paris; 24, Bontemps, Dijon; 25, R. Van Pelt, Lille; 26, Muller, Paris; 27, Pierre Chevalier, id.; 28, Cresté, Mézières; 29, Vianne, Paris; 30, Vanserchoit, Bruxelles; 31, Boutin, Paris; 32, Sforza, id.; 33, Oubon Pencaud, Bordeaux; 34, Stéphane, Paris; 35, Garin, Roubaix; 36, Legludic, Paris; 37, Mistral, Dijon; 38, Oddo Neumi, Ancône (Italie).

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Les courses vélocipédiques de Tourcoing. — Aujourd'hui dimanche 22 mai aura lieu au Vélodrome *Tourquennois, une belle fête vélocipédique. De grandes* courses y seront courues. Voici le programme de cette fête sportive :

1re Course, locale : Par séries de 1000 mètres. Finale : 2000 mètres. — 1er prix, objet d'art, valeur 25 fr.; 2e, objet d'art, valeur 15 fr.; 3e, objet d'art, valeur 10 fr.

2e Course, amateurs : Par séries de 1000 mètres. Finale : 2000 mètres. — 1er prix, objet d'art, valeur 15 fr.; 2e, objet d'art, valeur 10 fr.; 3e, objet d'art, valeur 5 fr.

3e Course : 10 kilomètres sans entraîneurs pour tous coureurs. — 1er prix, 25 fr., en espèces; 2e, 15 francs en espèces; 3e, 10 francs en espèces. — On commencera à 3 heures 1/2. — Concert par l'orchestre du Vélodrome. — Prix des places : 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr. et 0.50 centimes. — *Les objets d'art seront exposés à partir de jeudi soir, au « Pre Catelan ».*

Une grande fête au Vélodrome Lillois. — Match Morin-Louvet. — C'est aujourd'hui à trois heures et demie qu'a lieu la grande fête de réouverture du Vélodrome Lillois. Le match Morin-Louvet est un heureux choix pour ce début, car les deux merveilleux sprinters ont dans toute la région de profondes sympathies, on en sait quelque chose à Roubaix, et leur rencontre, en raison de leurs moyens très différents, s'annonce comme devant être passionnante.

D'importantes modifications ont été, paraît-il, apportées au Vélodrome de Lille dans l'organisation générale ; le public lillois s'y intéresse vivement, et l'on s'attend à *voir une foule énorme assister à cette première.*

Il est probable que de nombreux Roubaisiens et Tourquennois iront applaudir leurs deux favoris, surtout Morin, qu'on peut bien appeler leur *enfant gâté* et qui, faisons le remarquer en passant, n'a jamais connu la défaite sur notre piste.

LA PLUS RIGIDE

Il n'est pas besoin de vanter les multiples qualités de la **WHITWORTH**. Tout le monde sait que c'est la *machine la plus rigide du monde, et la bicyclette la plus* avantageuse parmi les marques sérieuses. Cette année, comme les années précédentes, il a été apporté, à la **WHITWORTH** des perfectionnements qui la tiennent toujours à la tête du progrès. Agent : **LEMPIRE**, 16ter, boulevard de Paris, à Roubaix.

BELGIQUE

Le commerce de la Belgique. — *Importation et exportation. — Le mouvement maritime.* — Pendant les quatre premiers mois de l'année, les importations ont atteint une valeur de 548,635,000 contre 507,849,000 fr. *en 1897, soit 40,786,000 ou 8 0/0 de plus*, et les exportations celle de 503,276,000 contre 458,756,000 fr. en 1897, soit 44,520,000 fr. ou 12 0/0 de plus. Les droits d douanes perçus pendant les quatre premiers mois se sont élevés à 15,096,567 fr. contre 15,574,612 en 1897, ce qui fait une diminution de 478,045 fr. ou 3 0/0.

Le mouvement maritime des ports belges a été à l'entrée de 2,596 navires et 2,598,923 tonnes contre 2,513 navires et 2,457,117 tonnes, soit 83 navires et 141,806 tonnes de plus et à la sortie de 2,598 navires et 2,610,143 tonnes contre 2,493 navires et 2,444,700 tonnes ou 105 navires et 165,443 tonnes de plus qu'en 1897.

Voici un tableau indiquant les échanges de la Belgique avec les principaux pays :

	Importations	Exportations
Allemagne..... Fr.	61.307.000	109.496.000
Angleterre....	73.055.000	92.222.000
France.....	90.284.000	106.594.000
Pays-Bas.....	46.584.000	63.795.000

La vente Kums, à Anvers. — Nous avons parlé, il y a quelques jours, de l'admirable collection de peintures anciennes et modernes réunie par feu Edouard Kums et son fils, à Anvers ; nous en annoncions la vente au même temps. Voici les résultats de la première vacation, exclusivement consacrée aux tableaux modernes. Ces resultats ont dépassé toute attente pour les toiles maîtresses et la France y a remporté, avec son école de 1830, un triomphe aussi éclatant que mérité.

Le *Passage d'un gué au Maroc*, qui provenait de la collection du prince Demidof, et qui n'avait été payé que 14,000 francs à la vente de San-Donato, en a réalisé 85,000. On aura la joie de le revoir à Paris, dans la collection du comte de Camondo. Succès analogue pour le *Crépuscule*, de Jules Dupré, dont on connaît la haute valeur artistique, et qu'un marchand de New-York a payé 43,000 francs.

La *Porteuse d'eau*, de Millet, a trouvé preneur à 68,000 ; une *Mare dans les rochers de Barbizon*, par Théodore Rousseau, à 39,000 ; tous deux vont rentrer à Paris. Un garde en faisant le *Pays de la soif*, de Fromentin, vendu 18,000 au musée de Bruxelles, qui s'est également rendu acquereur, à 25,000, de l'*Atelier*, d'Alfred Steyens.

Un collectionneur d'Amsterdam a enlevé à 27,000 fr. le *Matin* de Corot ; un collectionneur de Bruxelles, à 12,500, les *Gorges d'Apremont*, de Diaz. Le sénateur Picard s'est offert, à 19,000, la *Chasse au sanglier* de Decamps, dont le *Bach-Boizoult*, 15,000, retire à Paris avec le *Mulefée* de Diaz, 14,000, et le *Fumeur blanc* de Meissonier, 20,000. On garde à Bruxelles les *Vaches à l'abreuvoir*, de Troyon, payées 22,000 fr. et Paris reprend à nouveau possession, 28,000 fr., de la *Plage de Trouville*, du même.

Autres prix atteints par des œuvres françaises : un *Paysage italien*, de Marilhat, 5,000; le *Pont*, de Théodore Rousseau, 5,200; l'*Horoscope*, de Diaz, 14,000; le *Cavalier à cheval*, de Gericault, 3,000; la *Mosquée*, de Gérôme, 2,900.

Total de la première vacation : 537,595 fr.

Bruxelles. — *La construction de maisons ouvrières.* — Les habitations ouvrières sont à l'ordre du jour dans plusieurs communes de l'agglomération.

Une somme de 200 000 francs qui a été votée par le conseil communal de Schaerbeek pour les habitations ouvrières, trouvera son emploi, par suite du dépôt d'une proposition transactionnelle.

A Saint-Gilles, le collège est actuellement saisi de trois projets de maisons ouvrières à construire dans la commune.

Ces projets portent respectivement sur des maisons à un étage de 4 m. 75 et de 5 mètres de façade ; leur prix de revient serait de 4,500 et de 4,800 francs.

Gand. — *Une bagarre entre maçons et grévistes.* — Vendredi matin, une bagarre a eu lieu entre maçons et grévistes, à Ledeberg, rue Van Lokeren.

Les grévistes voulant faire arrêter le travail, un d'entre eux a été grièvement blessé d'un coup de truelle, un autre a été blessé aussi. La police est intervenue

Anvers. — *La baisse des blés.* — Le marché du froment est calme et soutenu, avec une baisse de un demi franc sur les prix de Bruxelles.

Au marché d'Anvers on enregistre une forte baisse et une pénurie d'affaires.

La Bourse d'Anvers perd un peu de confiance. La baisse paraît à plus d'un mois inévitable.

Ostende. — *Les bureaux de poste du littoral.* — On sait que l'administration des postes a établi, depuis plusieurs années déjà, pendant la saison balnéaire, des bureaux temporaires à Ostende (Kursaal) et à Nieuport (Bains).

A partir du mois de juin prochain, deux nouveaux *bureaux-annexes seront installés l'un à Mariakerke-lez-*Ostende et l'autre à La Panne. Ces bureaux seront ouverts au public jusqu'à la fin du mois de septembre.

Couvin. — *Un acte de cruauté révoltante.* — Un fait d'une cruauté inouïe vient d'être relevé à Gonrieux, dans le pays de Couvin. Un propriétaire de la commune venant vendredi visiter ses vaches qui restent jour et nuit en pâture dans une prairie enclose, trouva l'une d'elles le mufle entr'ouvert.

L'ayant soigneusement examinée, il aperçut une grosse aiguille enfoncée dans le palais de la pauvre bête. C'était une longue aiguille à « ravander » les bas.

Le propriétaire, rentrant dans la prairie, trouva un certain nombre de carottes jetées ci-de-là et dans lesquelles on avait introduit des aiguilles pareilles à celle qu'il venait de retirer de la bouche de la vache.

Il se trouvait donc devant un acte d'insigne malveillance pour lequel il porta plainte aussitôt. On croit connaître l'auteur de cette incroyable barbarie.

Mouscron. — *Le vol à la ferme Bracaval.* — *Descente du parquet.* — Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, le vol important commis à la ferme Bracaval, rue de Holleghem, à Mouscron.

Samedi, à une heure de l'après-midi, le parquet de Courtrai a fait une descente à la ferme pour commencer l'instruction et interroger les gens de la maison.

Jusqu'ici, l'auteur du vol est inconnu, mais on croit être sur sa piste.

Menin. — *Vol d'une charrette.* — M. Vanlaere, marchand de chiffons aux Baraques, a déposé une plainte entre les mains de M. le commissaire de police, contre Constant Verbrugge, marchand de chiffons, auquel il avait prêté une charrette à bras, que celui-ci est allé vendre à Wervicq pour la somme de 20 fr.

Son coup fait, il s'est empressé de passer la frontière.

Herseaux. — On nous écrit :

Jeudi dernier, fête de l'Ascension, la température s'étant singulièrement radoucie, j'ai voulu en profiter pour faire une promenade-pèlerinage à N.-D. de la Marlière. Comme tous les ans, à pareil jour, l'affluence de monde était considérable. Mais j'ai eu la bonne fortune d'y rencontrer un pèlerinage belge, venu d'Herseaux.

» C'était une nombreuse société de secours mutuels, drapeau en tête, sous la conduite de son zélé et distingué président, M. Rousseau. Cette société comprend une section chorale comptant une quarantaine de membres. Celle-ci est tout bonnement une phalange d'artistes. Elle a chanté un salut en musique où Gounod et d'autres maîtres ont été admirablement interprétés. Solos et chœurs étaient dignes d'une maîtrise de cathédrale.

» n nous a affirmé que celui qui dirige la Société Chorale avec autant de talent que de zèle, est M. Devaghelaere, organiste à Herseaux. Parmi les solistes admirés par l'assistance recueillie, nous avons remarqué une basse d'une puissante envergure M. Jules Oge, d'Herseaux.

» Un tel résultat prouve ce que peut la bonne volonté et la persévérance.

» Nous ne demandons pas mieux que de pouvoir le constater encore souvent dans la suite.

» *Un Pèlerin du Nord.* »

CONSEIL COMMUNAL DE MOUSCRON

Séance du vendredi 13 courant

Présents : MM. Floris Mulliez, bourgmestre, président, C. Busschaert, C. Hollebecq, échevins, Crombeke, Coppenolle, Labarre, Bonte, De Bue et Vanlaeckenhove, membres.

M. L. Coulon, secrétaire communal, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président désire faire une rectification à la rédaction de ce procès-verbal à propos de l'émission des 20.0 0 francs de bons de caisse.

Le conseil a décidé que ces bons de caisse seraient remboursables à raison de 4000 francs par année, à la date du 31 décembre, par voie de tirage au sort, soit en l'espace de vingt années, tout en maintenant pour la ville le droit d'en opérer le remboursement avant l'expiration du terme de vingt années.

Le procès-verbal est ensuite adopté, à l'unanimité des membres présents.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Coppenolle désire poser une question au sujet des vols nombreux qui se commettent à Mont-à-Leux, depuis quelque temps. N'y aurait-il pas possibilité de mettre de suite en activité de service les agents auxiliaires de police qui ne doivent reprendre leurs fonctions, règlementairement, qu'au 1er juillet prochain ?

Ces agents seraient d'un grand appui aux agents effectifs dont le nombre est malheureusement trop restreint. Plusieurs membres appuient la proposition et le Conseil décide que, vu l'urgence, les agents auxiliaires entreront en service le 15 courant.

Le conseil approuve les procès-verbaux de vérification trimestrielle des caisses de la ville, des hospices civils et du bureau de bienfaisance.

Le conseil approuve ensuite le compte pour l'exercice 1897, de la fabrique de l'église de Saint-Barthélemy, le budget de la même fabrique pour l'exercice 1898 et le compte de la fabrique de l'église de la Sainte Famille du Tuquet pour l'exercice 1897.

Le secrétaire donne lecture de deux délibérations des administrations du Bureau de bienfaisance et des Hospices civils, sollicitant de l'autorité supérieure l'autorisation de pouvoir *louer de gré à gré, à M. J.-F. Mulliez, de cette ville, pour le* prix de 50 francs par année, le droit de chasse sur les propriétés des dites administrations charitables, pour un terme de neuf années qui prendra cours le 1er octobre prochain.

Le conseil,

Considérant que ce prix ne serait certainement pas atteint en location publique, les terres des Hospices et du Bureau de Bienfaisance n'ayant ensemble qu'une superficie de 32 hectares à peine, et étant disséminées sur tous les points de la localité et même dans les localités voisines.

Approuve la proposition.

Le secrétaire donne lecture du compte des Hospices civils pour l'exercice 1897.

Ce compte clôture avec un excédent de 3507 fr. 49 et est approuvé.

Il est donné lecture du budget du Bureau de bienfaisance pour 1898 qui est arrêté en recettes à 71217 fr. 13, en dépenses à 71079 fr. 01 et en excédent à 138 fr. 12.

En réalité, dit M. le Président, ce budget ne s'équilibre pas ; pour arriver à obtenir un léger excédent il a fallu forcer certaines postes des recettes et amoindrir les dépenses ; ainsi on a dû porter en recettes une somme de 6,000 francs à réaliser. D'autre part, il est ouvert *un crédit de 7,000 francs pour distributions de bons de pain*, et un crédit de 45,000 francs pour secours en argent ; ces deux postes seront certainement dépassés l'un de 4, 000 francs, l'autre de 10,0 0 francs au moins si les besoins continuent à se faire sentir comme maintenant. C'est dire que, quand il s'agira de dresser le budget de 1899, le déficit sera plus que double.

M. le bourgmestre ajoute en terminant que la situation est telle, et qu'il ne voit pas le moyen d'y remédier.

Il tient des maintenant à en dégager sa responsabilité.

Le conseil en entier regrette cette situation et ne peut qu'un *prendre acte.*

Le budget mis aux voix est ensuite approuvé.

M. le président expose que le collège échevinal s'est occupé de l'installation du téléphone, il faut ressortir les services que cet établissement pourrait rendre aux habitants et à l'administration ; après un échange d'observations, le conseil prend la décision suivante :

Considérant que l'installation d'un réseau téléphonique en cette ville serait d'une grande utilité et rendrait des services importants tant à l'administration communale qu'aux particuliers ;

Considérant que l'administration des téléphones accorde aux administrations communales, sur le prix des abonnements souscrits par elles, pour les 5 sous de leur service propre, une réduction de 35 0/0, moyennant acceptation des conditions du programme établi.

Attendu qu'en principe la création du réseau est subordonnée au recolement préalable de quinze adhésions.

Considérant que neuf adhésions ont été recueillies chez des particuliers et que le collège propose l'établissement de trois postes pour le compte de la ville.

Attendu que, contrairement à la proposition faite d'abord, il est reconnu qu'un poste au hameau du Risquons-Tout ne serait d'aucune utilité.

A l'unanimité des membres présents,

1° Décide de demander l'installation d'un réseau téléphonique en cette ville.

2° Exprime le désir que l'administration des téléphones ramène à douze le minimum d'adhésions pour Mouscron.

3° Décide que, dans l'affirmative, un poste sera placé à l'hôtel de ville, un deuxième à Mont-à-Leux, hameau distant de 2 kil. 7 m. et qu'un troisième sera installé au centre, à un endroit à déterminer ultérieurement.

4° Décide que ces trois abonnements seront taxés, suivant les conditions du tarif, ainsi qu'il suit : Poste de l'Hôtel-de-Ville, fr. 450 ; poste du Mont-à-Leux, 204 ; troisième poste au centre, 450. Ensemble, fr. 504. Sous réduction de 35 0/0, 176,40 soit net, fr. 127,60.

5 Déclare s'engager à l'exécution ponctuelle des conditions du programme.

La séance est levée à 8 heures 1/2.

CONSEIL MUNICIPAL DE FLERS

Séance du dimanche 15 mai

La séance est ouverte à neuf heures et demie, sous la présidence de M. Goube, maire, assisté de M. Hassebrouck, adjoint.

M. Boucher, receveur municipal de la commune, donne lecture de son compte de gestion pour l'exercice 1897 qui est clos avec 46,612 fr. 80 au chapitre des dépenses, 52,947 fr. 5 aux recettes et donne par conséquent un excédent de recettes de 8.893 fr. 24.

Après cette lecture qui ne donne lieu à aucune observation, vient celle du procès-verbal de la dernière séance, lequel est adopté.

Au moment où M. Carpentier, secrétaire, se dispose à donner connaissance du budget de l'exercice 1899, M. Duhamel revient sur la question de l'éclairage déjà plusieurs fois discutée et non encore résolue.

Il reproche à la commission spécialement nommée à l'effet d'étudier le système le plus pratique d'éclairage de n'avoir encore pas fait aboutir le projet et propose pour en terminer une *bonne fois d'éclairer le Breucq au gaz et le bourg au pétrole* D'un côté comme de l'autre, dit-il, les habitants auront satisfaction et les premiers frais d'installation tels que poteaux et lanternes pourront toujours servir quand même on adopterait plus tard l'électricité.

M. le Maire. — Nous sommes aujourd'hui rassemblés pour discuter le budget et l'ordre du jour comporte de trop graves questions pour nous permettre de nous attarder sur votre proposition. Si vous le voulez, le Conseil se réunira prochainement et consacrera une séance entière à la question de l'éclairage.

M. *Lepers. — Ne pourrions-nous pas, dès aujourd'hui, prévoir au budget une somme ad hoc ?*

M. le Maire. — Nous la trouverons sans peine dans nos fonds disponibles.

M. Duhamel. — On peut préparer le budget sans l'adopter définitivement.

La discussion continue entre MM. Vermusse, Détroit, Duhamel et Lepers. Pour y mettre un terme, M. le maire offre l'inscription d'une somme de 600 francs.

Mais MM. Duhamel et Lepers se refusent à discuter le budget si on ne leur donne entière satisfaction et le premier se retire suivi bientôt de cinq conseillers du Breucq.

Le budget de 1899. — Les membres restants formant une majorité suffisante, le Conseil procède à l'étude des articles du budget de 1899.

Diverses modifications sont proposées principalement par M. Lepers et sont pour la plupart acceptées *favorablement.*

Citons un crédit nouveau de 800 francs pour la construction d'abris aux cimetières, l'adoption de registres spéciaux pour les divers actes de l'état-civil, une augmentation de 50 francs au traitement du garde Cochetex dont le service donne toute satisfaction, une diminution sur le chapitre de l'entretien de la pompe que M. Jourdain a bien voulu prendre à sa charge.

A propos des cours d'adultes, le Conseil maintient la subvention précédemment portée au budget, mais en formulant le vœu qu'il soit fait par voie d'affiches un appel à la population pour attirer à ces cours supplémentaires le plus d'élèves possible.

Le budget additionnel de 1898. — Avec l'excédent de recettes de l'exercice de 1898, le Conseil forme le budget additionnel comme suit : excédent 8.893,24 reste à recevoir 8 fr., total des recettes 8.977,24 ; dépenses 8,431. Restera un disponible de 545.54.

Le budget du Bureau de Bienfaisance. — Le Conseil approuve le budget du Bureau de Bienfaisance arrêté à 8,358,99 de recettes, 8,048,49 de dépenses et un excédent de recettes qui, ajouté au précédent donne un total de 4,076.41.

Communications diverses. — La question de l'octaïrage est résolue en partie. — M. le Maire. — Avant de lever la séance, j'ai diverses propositions à vous faire. M. le Ministre du Commerce vient d'accorder à deux ouvriers de Flers la médaille d'honneur pour leurs longs services. Pour relever le prestige de cette distinction, j'ai pensé qu'il y aurait lieu de remettre solennellement ces médailles le 14 juillet devant le Conseil assemblé, d'y réunir également les vieux ouvriers déjà décorés et de leur remettre à tous une légère gratification que vous voudrez bien fixer.

Le conseil approuve et alloue 40 fr.

M. le Maire. — Pour éviter des récriminations de la part des entrepreneurs auxquels nous pourrons dans l'avenir confier les travaux de peinture, il serait bon d'établir une fois pour toutes le métrage exact des édifices communaux.

Cette mesure semble nécessaire, elle est adoptée.

M. le Maire. — Un dernier mot encore, pour traiter une question dont l'importance n'échappe à personne, je propose, par mesure d'ordre et d'utilité publique, d'éclairer au gaz la rue principale du Breucq sur la partie comprise entre le pont de Croix et le point de jonction avec la rue du Waspehal.

Il n'est aucun des conseillers présents qui n'accueille avec satisfaction ce qui est évidemment la meilleure des solutions *à une affaire longtemps traitée sans succès* et M. Lepers reçoit pouvoir de s'aboucher avec la compagnie du gaz sans toutefois consentir d'engagement.

Comme on le voit, le Conseil se réserve d'appliquer à toute l'étendue de la commune les bénéfices des progrès dans l'éclairage, électrique ou autre.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 21 mai. Germaine Honoré, rue Saint-Laurent, cour François, 32. — Lucienne Bousette, rue Labruyère, 15. — Madeleine Vanneenen, rue des Filatures, cour Scolet. — Henri Beroncelle, rue de la Banque, 1. — Maurice Matisse, rue de Blanchemaille. — Jean De Block, rue de Blanchemaille. — Jules Plancksaert, rue des Arts, 67.

Marie Bruon, rue de Blanchemaille. — Marie Delbaere, rue de Blanchemaille. — Alfred Omlor, rue du Pile (dans une usine). — Emile Zostaert, rue Gretry, 50. — Léon Hennebicq, boulevard de Cambrai, cour Selosse, 6. — Victor Vanbervliet, boulevard de Beaurepaire, 156. — Marie Laquet, rue de Lannoy, cour Boyaval. — André Dusart, rue de Lille, 155. — Yvonne Delbarre, Grande-Rue, 148.

Amand Vinckevleugel, 22 ans, caissier-comptable, Lille et Marie Bogaert, 26 ans, négociante, rue Saint-Roch, 21. — Pierre Cornelis, 29 ans, marbrier, Orléans et Pauline Crépin, 25 ans, sans profession, rue St-Roch, 48.

Déclarations de décès. — Daniel Roussel, 49 ans, rue de l'Ommelet, 18. — Charles Delbarre, 13 mois, Grande Rue, cour Dutilleul, 3. — Maria Delaporte, 48 mois, rachel Blanchemaille. — Angèle Hardum, 13 ans, rue de Blanchemaille. — Zeba Delespaul, 4 ans, rue de l'Ommelet, 126.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances des 19 au 20 mai. — Virginie et Lucie Thonard, Crétinier. — Clara Dehemm, rue Beck. — Alphonse Gaston, Sapin-Vert. — Lisa Plaet, Martinoire. — Alfred Duhamel, contour Saint-Joseph. — Georges Salmon, rue Thiers. — Henri Vaudevelde, rue Négrier, cour des Pommiers. — François Cousaert, Laboureur, — Elise Pennel, Grimpont. — Déclaration de décès. — Jean-Baptiste, Demeulemeestere, 13 mois, Breuil.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 21 mai. — Joseph Dujardin, rue Kieber. — Charles Dhondt, rue de la Croix-Rouge. — Georges Cayelaere, rue Monteuquieu. — Julia Vanassc, rue du Blanc-Seau.

Déclarations de décès. — Marie Boon, 39 ans, concierge, rue du Tilleul, 214.

Publications de mariages. — Gustave Vienne, 22 ans, employé, et Emilie Bardeaux, 22 ans, ouvrière de filature. — Louis Vanwalleghem, 25 ans, tisserand, et Valentine Vienne, 25 ans, moulineuse. — Joseph Duponchel, 26 ans, rattacheur, et Marie Couvreur, 26 ans, soigneuse. — Ernest Verdonck, 25 ans, employé d'octroi, et Germaine Dal, 22 ans, soigneuse. — Louis Hottelart, 25 ans, ourdisseur, et Marie Hequette, 25 ans, rattacheuse.

Charles Denry, 24 ans, métreur, et Mathilde Danis, 18 ans, sans profession. — Auguste Houtteville, 54 ans, directeur de tissage, et Léonie Dupas, 37 ans, sans profession. — J.-B. Callens, 40 ans, domestique, et Palma Delobelle, 22 ans, journalière. — Louis Vandenberghe, 30 ans, appréteur, et Léonie Quique, 24 ans, soigneuse. — Jules Gérard, 31 ans, tapissier, et Irma Echevin, 26 ans, bobineuse. — Ernest Dhondt, 18 ans, employé, et Marie Flipo, 19 ans, sans profession. — Henri Leclercq, 25 ans, peintre, et Hélène Bouche, 26 ans, couturière.

Mariages. — Isidore Lahousse, 23 ans, magasinier, et Julia Preyen, 18 ans, bonnetière. — Louis Grenu, 27 ans, tisserand, et Clémence Castel, 23 ans, soigneuse. — Cyrille Lemaire, 25 ans, employé, et Angèle Perecs, 28 ans, tailleuse. — Charles Debuisne, 22 ans, magasinier, et Marie Cheutet, 25 ans, soigneuse. — Victor Gaudin, 27 ans, correyeur, et Philomène Dendievel, 26 ans, moulineuse.

Désiré Poulain, 24 ans, tisserand et Pauline Delannoy, 21 ans, piquûreuse. — Emile Willemynn, 22 ans, menuisier et Pauline Chaussois, 22 ans, tailleuse. — Gustave Clarisse, 27 ans, magasinier et Hélène Langlais, 24 ans, couturière. — Charles Deryckere, 20 ans, tisserand et Pauline Deryckere, 19 ans, rattacheuse. — Carlos Desmet, 21 ans, tapisseur et Gabrielle Delplanque, 18 ans, peigneuse.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 21 mai. — Victor Laine, rue du Midi. — Vanweisenaers, rue de Lille. — Euphemie Taeldeman, rue Frasez.

TOURNAI. — Déclarations de naissances du 12 au 18 mai. — Henri Lemmens, rue du Vigne. — Edmond Jutte, chaussée de Lille. — Lucienne Delcroix, rue Dame-Odile. — Emilia Delhaye, rue de la Galterie. — Madeleine Mathise, rue du Glatignies. — Simonne Goemisme, chemin de Halage. — Richard Hennekens, Grand'Place. — Hélène Prevot, chemin de Halage. — Désire Defontaine, rue Sainte-Catherine. — Marcel Vantighem, rue Blandinoise. — Ernest Fouquet, rue Merden